

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la CACL

Serge SMOCK, Président de la CACL a le plaisir de vous informer du lancement d'une consultation publique sur le Programme Local d'Actions de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de l'Agglo.

Du 19 novembre au 20 décembre 2024, les habitants du territoire intercommunal sont invités à consulter les actions proposées par la CACL pour une meilleure gestion de nos déchets. Les habitants de Cayenne, Macouria, Matoury, Rémire-Montjoly, Montsinéry-Tonnégrande et Roura peuvent consulter le document :

- En version numérique sur cacl-guyane.fr
- En version papier, au siège de la CACL

Obligatoire depuis 2015*, le PLPDMA fixe des objectifs clairs pour diminuer les déchets produits sur le territoire et propose des actions concrètes pour y parvenir.

Un programme sur mesure pourra être mis en œuvre sur une période de 6 ans à compter de l'année 2025 en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les fiches actions s'appuient sur les résultats de l'enquête réalisée par la CACL début 2024 portant sur les pratiques de consommation et de production de déchets des habitants.

Ce diagnostic a permis d'adapter les actions au plus près des besoins du territoire. Elles se déclinent selon 5 grands axes :

- 1.** Améliorer le tri et la valorisation des déchets, résorber les dépôts sauvages et les pollutions liées aux déchets
- 2.** Développer la consommation responsable
- 3.** Développer l'éco-exemplarité
- 4.** Gérer et réduire les biodéchets
- 5.** Accompagner les professionnels pour réduire leur production de déchets, développer des projets locaux (économie circulaire, synergies...)

COMMUNIQUE DE PRESSE

18/11/2024

Ce programme ambitieux porté par la CACL vise à réduire la production de déchets, à promouvoir le tri, la réutilisation, et l'éco-responsabilité pour une meilleure gestion de nos déchets au quotidien.

*Décret d'application de l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement de 2012.

CONTACTS PRESSE

Maeva FIRMIN

Chargée de communication
Direction de la communication
Tel: 05 94 28 28 28 / 0694 40 29 94
Mail: maeva.firmin@cacl-guyane.fr

Philippe TROPNAS

Responsable de la cellule prévention
service Environnement / Déchets
Direction de l'Hydraulique et de
l'Environnement
Tel : 0694 40 87 99
Mail : philippe.tropnas@cacl-guyane.fr